

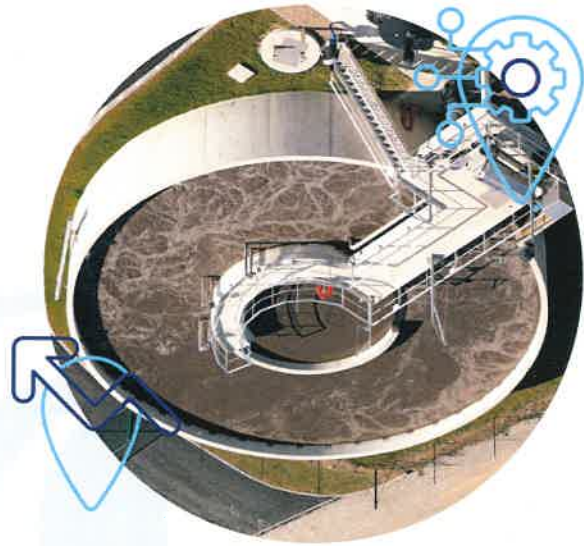
# Des conséquences majeures pour la région Centre-Val de Loire

Accès à l'eau potable, santé, alimentation, biodiversité, agriculture, industrie, tourisme... Pour les habitants, pour l'activité humaine comme pour l'environnement, la baisse en qualité et en quantité de l'eau disponible a des conséquences sur notre territoire qui nécessitent une vision prospective et partagée.

**22 000** exploitations agricoles emploient 30 000 personnes en région Centre-Val de Loire pour une surface agricole utile de 2,4 millions d'hectares.

## LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ CONCERNÉE

Les étages de plus en plus basses sont une menace sur la production d'électricité des quatre centrales situées au bord de la Loire qui utilisent l'eau pour leur refroidissement. En cas de canicule ou de sécheresse importante, susceptibles de faire augmenter la température de l'eau et/ou diminuer le débit de la Loire, certains réacteurs doivent baisser leur production voire s'arrêter pour que les rejets n'aient pas de conséquences trop importantes pour les milieux aquatiques.



## L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE IMPACTÉE

L'agriculture en France est essentiellement « pluviale » (les cultures sont arrosées naturellement, par l'eau de pluie) mais la demande en eau pour l'irrigation augmente. Le Centre-Val de Loire étant une grande région agricole, un travail doit être mené pour identifier les leviers d'adaptation face à la baisse de la ressource en eau. Les cultures non irriguées et l'élevage sont également impactés par les sécheresses. Conduction de la chaleur ou de froid, nettoyage, matière première... le secteur industriel a lui aussi besoin d'eau, avec des usages divers. L'accès à la ressource en eau est un facteur de risque pour les activités économiques



## UN TRAITEMENT DES EAUX (ÉPURATION) PLUS CÔTÉUX

La baisse des débits dans les cours d'eau entraîne des difficultés pour l'épuration des eaux traitées des collectivités et des industries. En effet, la capacité de dilution est réduite et cela peut nécessiter un traitement plus lourd par les stations d'épuration qui sont, pour certaines, déjà au rendement maximal. Des alternatives sont possibles comme la création de zones humides végétalisées artificielles (zones de rejets végétalisées) ou la réutilisation des eaux usées traitées pour un autre usage (agricole, biomasse énergie).

le Centre-Val de Loire est la deuxième région productrice d'électricité en France.

